

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2022 à 18 H

Présents : BERTHELON S ; BOUCHERIT D ; BOURGADE L ; BRIANCON JP ; BUISSON M ; CHASLARD B ; CHAUSSAT C ; CORNELIUS M ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLIERE M ; GERACI F ; GUERIN S ; HELION P ; IMARD C ; LACOURARIE S ; MASSON G ; MOINARD BOUTENEGRE M ; MOUMANEIX P ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; THOS F ; URBAJTEL P ; VIEUILLE R ; VRIET L.

Ont donné procuration : JOUANNET J à URBAJTEL P ; MOREAU D à ROUHIER D.

Secrétaire de séance : Michel GAUDILLERE

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 31 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité.

Questions N°1 Proposition d'attribution de subventions

A l'unanimité des membres votants, il est décidé l'attribution de subventions : l'une pour la participation au 4L TROPHY d'un jeune de BRIE d'un montant de 250 euros et l'autre d'un montant de 500 € pour l'Ukraine qui sera versée à la Protection Civile.

Questions N°2 Présentation des budgets primitifs 2022 du budget général, du Groupement d'Habitations et de la Régie de Transport

En préambule à ces présentations, Monsieur le Maire donne lecture de l'analyse synthétique de l'exercice 2021 du trésorier, qui conclut à des indicateurs d'un très bon niveau.

Sont présentés :

- les résultats 2021 des différents budgets ainsi que leur proposition d'affectation ;
- l'état de la dette ;
- les attributions de compensation provisoires que la commune devrait percevoir du Grand Angoulême suite aux transferts de compétence ;
- les propositions de budgets 2022 en fonctionnement et investissement ;
- les propositions d'investissement pour 2022 portent principalement sur des acquisitions de terrains, de matériels, la poursuite de la réhabilitation de la salle des fêtes, l'agrandissement de la cuisine scolaire, des acquisitions immobilières pour des logements sociaux.....
- Travaux de voirie et de pluvial, pose de bordures...
- Acquisition d'un véhicule pour la restauration scolaire
- Travaux et acquisitions divers dans les écoles, étude pour l'agrandissement de la mairie, du cimetière....

Il est précisé que le budget a été établi avec les taux d'imposition identiques à ceux de 2021. Il est indiqué que des crédits supplémentaires ont été prévus suite aux augmentations des prix de l'énergie (électricité, gaz.....). Il est également prévu la location d'un espace modulaire pour agrandir la maison de santé pour 40 000 €.

Il est décidé de rajouter 30 000 € sur les dépenses de personnel pour la Maison France Services et 30 000 € en recettes, correspondant à la subvention de l'État pour ces maisons.

Pour le Groupement d'Habitations, il est prévu de réhabiliter chaque logement dès le départ d'un locataire. Les projets pour les futurs logements sociaux et les acquisitions de terrains pour une éventuelle résidence seniors seront inscrits sur ce budget.

Question N°3 Vote des tarifs des services municipaux pour 2022 et 2023 pour la salle des fêtes

Ils sont votés à l'unanimité des membres votants ; il est précisé que les tarifs pour la salle des fêtes ont été revalorisés vu les travaux effectués ; ils seront applicables immédiatement pour les réservations qui prendront effet au 1^{er} janvier 2023.

Question N°4 Proposition d'acquisitions dans le Bourg

Cette question a déjà été évoquée lors de la séance du 31 janvier dernier, les 2 maisons concernées sont à nouveau évoquées (une maison dans le bourg pour un montant de 105 000 € ainsi qu'un petit appartement pour un montant de 45 500 €). Une discussion est lancée pour savoir s'il fallait préempter ces biens. Il est décidé que ce sujet serait à nouveau évoqué lors de la séance du 28 mars.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h30